

## Compte-rendu de la réunion du département Broadcast du 30 novembre 2023 à 18 heures.

Au programme de la réunion de ce 30 novembre 2023 :

- Rappels de la précédente réunion du 19 octobre 2023,
- Élection des responsables et des adjoints,
- Définition des règles de fonctionnement et de bonnes pratiques,
- Définition des axes prioritaires de travaux,
- Constitution des groupes de travail,
- Cahier des charges pour chacun des sujets à traiter,
- Détermination des dates des réunions à venir.

### 1. Election des responsables et des adjoints

Ont été élus aux postes de responsables du département Broadcast :

- **Tania Pouli, B-Com** avec domaine de compétence HDR
- **Emanuele Di Mauro, IIFA** avec domaine de compétence 2110 et Cloud.

Représentants adjoints avec des domaines de compétences transverses :

- **Mickaël Casse, Sony-Nevion,**
- **Stéphane Hiez, Consultant broadcast indépendant.**

### 2. Définition des règles de fonctionnement et de bonnes pratiques

Toutes les parties prenantes s'engagent à participer activement, avec force de proposition et sans réserve ni discours marketing.

Présence des industriels et fournisseurs sur une base de partage technique, avec la participation de leurs experts R&D ou chef produit à haut niveau.

Pas de droits de veto ou de blocage. Cadre de débats à huis clos.

Définition en plénières de thèmes ou sujets techniques à traiter avec des objectifs précis et des engagements à produire des résultats dans un délai contraint (en général 6 mois).

Édition de documentations et rapports internes à destination des membres adhérents uniquement, et publications de recommandations, de standards ou livres blancs à destination de toute l'industrie audiovisuelle broadcast. Les publications ouvertes et rendues publiques étant aux préalables décidés lors des séances plénières du département et publiées sous l'égide de la CST.

Les membres adhérents pourront reprendre sous certaines conditions les publications ouvertes sur leurs sites internet et réseaux sociaux en mentionnant la CST et les sources

Rythme des réunions plénières chaque trimestre en présentiel à la CST ainsi que des réunions de groupes de travail tous les mois en visio ou sur site (pouvant être accueillies chez un des membres du GT).



### 3. Axes prioritaires de travaux

Suite à un premier vote, il a été défini des premiers axes de travaux :

1. **Une recommandation technique sur le HDR** devant être rédigée pour le premier semestre 2024. Il s'agirait d'un document de vulgarisation du HDR avec un glossaire et un référentiel, et qui traiterait les notions de formats, monitoring, workflow, postprod, tout en identifiant l'impact dans l'applicatif. Il est évoqué la possibilité d'établir une cartographie des différentes approches, de revoir le lexique, rédiger des recommandations méthodologiques...

A cette occasion, un groupe de travail constitué de : Tania Pouli (B-Com), Pierre Maillat (Canal+), Jean Gaillard (Nomalab), Carlos Leitao (IIFA), Mickael Casse (Sony-Nevion), Guillaume Clairardin (CVS), ainsi que des représentants de Riedel, EVS et Videlio, a été mis en place.

2. **Rédaction d'un document de référence sur la 2110-43 consacrée aux sous-titres** : le département aimerait également s'atteler à l'édition d'un guide pratique à l'attention des industries.

A cette occasion, un groupe de travail constitué de Emanuele Di Mauro, Mickael Casse (Sony-Nevion), Pierre Laurent Jastrzembski (Netgear), Bruno Plouvier (ReeBee Media) Cédric Drapeau (NRJ), Benoit Rousseil (Ross Video), Cyril Mazouer (Boîte À Outils Broadcast), Guillaume Clairardin (CVS), ainsi que des représentants de Riedel, EVS et Videlio, a été mis en place.

Un compte Zoom CST et un espace de travail collaboratif devraient être créés afin de faciliter les échanges sur ces différents sujets.

Seront traités dans un second temps les problématiques liées au Cloud, au Contrôle et API ainsi que la Cybersécurité.

Le Cloud suscite de nombreuses questions notamment sur sa nature (hébergeur de

solution ou un prestataire de service), ses règles de fabrication, sa gouvernance d'entreprise, la nécessité de faire un POC avec régie quand cela est possible...

La cybersécurité de son côté pose notamment la question des bonnes préconisations à suivre, des usages en termes de transport des données et de la pertinence du hors bande dans certains cas.

## 4. Rétroplanning

Un rétroplanning a été défini afin de pouvoir surveiller les avancements sur les différents projets.

Ainsi, le Groupe de Travail consacré au HDR se réunira le 14 décembre 2023 en visio tandis que le groupe de travail consacré à la révision de la 2110-43 se réunira le 18 décembre 2023 également en visio. Les prochaines réunions du département sont prévues pour les mois de **mars et juin 2024**.



## 5. Conclusion

Une fois la création du département Broadcast votée et approuvée par le Conseil d'Administration de la CST, les personnes présentes lors de la réunion du 30 novembre sont invitées à adhérer à la CST en tant que membres adhérents.

L'adhésion peut se faire via ce lien <https://cst.fr/devenir-membre/> ou en contactant directement Ilan Ferry, chargé de valorisation des métiers du cinéma et de l'image animée auprès de la CST par téléphone (07 57 41 80 29) ou mail ([iferry@cst.fr](mailto:iferry@cst.fr))

